VOUS SEREZ PEUT-ÊTRE SURPRIS DE SAVOIR QUE...!

VOICI QUELQUES CONDITIONS MÉDICALES QUI SONT COUVERTES PAR L'ASSURANCE VIE SANS EXIGENCE MÉDICALE DU PLAN DE PROTECTION DU CANADA.

PROTECTION ALLANT JUSQU'À 500 000 $

- ✓ Les paiements commencent le deuxième mois*
- ✓ Sans aiguilles, sans rapports du médecin, sans examens médicaux
- ✓ Simple et direct
- ✓ Pour les 18 à 80 ans

Plan de Protection du Canada[MD]
Tranquillité d'esprit
Une société de la Financière Foresters[MC]

VOUS ÊTES DIFFICILEMENT ASSURABLE ? VOUS POUVEZ ETRE COUVERT !

Pour les détails ou une cotation sans engagement :

LOGO

www.ppcquebec.ca

PLAN DE PROTECTION DU CANADA et le logo sont des marques de commerce de Plan de protection du Canada. Utilisées sous licence. Souscrit par Foresters, compagnie d'assurance vie.

* Applicable pour les plans à paiements mensuels seulement.

421085 FR (09/22)